

### Options académiques assurées par des professeurs du collège

#### **Langues anciennes - latin / grec :**

Proposé sur le cycle 4 = de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

Choix en fin d'année de 6<sup>ème</sup>, validé par le conseil de classe du troisième trimestre.

↩ L'élève s'engage pour les 3 années : pas d'interruption possible en cours de cycle.

#### **Option académique Allemand+ :**

Choix en fin d'année de 5<sup>ème</sup>.

- Equivalent des examens « Cambridge English » mais en langue allemande.
- En 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, les élèves germanistes préparant l'examen du « Deutsche Sprachdiplom I » (40 au maximum) ont une heure supplémentaire d'allemand en demi-groupe.

↩ L'élève s'engage pour 2 années (4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup>) : pas d'interruption possible en cours de cycle.

**E.P.A. (Entreprendre Pour Apprendre)** : Création et vie d'une mini-entreprise, sur l'année de 3<sup>ème</sup>

Proposé en fin de 4<sup>ème</sup>, candidatures examinées par les enseignants impliqués dans le projet.

### Options assurées par des intervenants extérieurs au collège (coût refacturé aux familles)

#### **Cambridge :**

Préparation des examens « Cambridge English » validant un niveau de langue étrangère.

##### **- Premier niveau (A2 – KET) :**

- Proposition faite au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 6<sup>ème</sup> et validation de la demande au conseil de classe ;
- débute en janvier de l'année de 6<sup>ème</sup> (1h par semaine) et se prolonge en 5<sup>ème</sup> (1h30 par semaine) ;
- examen en fin d'année de 5<sup>ème</sup>.

↩ L'élève s'engage pour 2 années (6<sup>ème</sup> & 5<sup>ème</sup>) : pas d'interruption possible en cours de cycle.

**- Deuxième niveau (B1 – PET)** - sous réserve de la réussite du premier niveau ou d'un niveau de langue anglaise suffisant (si le premier niveau n'a pas été suivi ou validé).

- Sur les 2 années 4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> : 1h30 par semaine. Pour des élèves suivant plusieurs options, le créneau de Cambridge pourra être placé le mercredi de 12h45 à 14h15, ou de 16h40 à 18h10.
- examen en fin d'année de 3<sup>ème</sup>.

↩ L'élève s'engage pour 2 années (4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup>) : pas d'interruption possible en cours de cycle.

#### **DELE :**

Equivalent des examens « Cambridge English » mais en langue espagnole. 1h30 par semaine.

Préparation sur une année :

- Premier niveau : sur l'année de 4<sup>ème</sup> ;
- Deuxième niveau : sur l'année de 3<sup>ème</sup> ;

#### **Japonais :**

Initiation de cette langue proposée à l'entrée en 3<sup>ème</sup>.

1h30 par semaine le mercredi de 12h45 à 14h15

## Pistes pour choisir les options

Charge hebdomadaire des heures obligatoires (pour tous les élèves) :

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Cours	27 h	26,5 h	27h	28 h
DST – HVC, Pastorale...	2 h	2 h	2,5 h	2h
<b>TOTAL</b>	<b>29 h</b>	<b>28,5 h</b>	<b>29,5 h</b>	<b>30 h</b>

Charge hebdomadaire des enseignements optionnels :

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Langues anciennes		2 h	3 h	3 h
Cambridge	1 h	1,5 h	1,5 h	1,5 h
DELE			1,5 h	1,5 h
Japonais				1,5 h
EPA				2 h

Le choix d'une option implique un surcroît de temps de présence au collège, mais aussi une charge de travail supplémentaire à la maison.

Les journées comportent généralement 6 ou 7h de cours (8h – 15h30 ou 8h- 16h35), + 3 ou 4h le mercredi.

Mais, **même en 6<sup>ème</sup>**, les élèves sont susceptibles d'avoir des cours jusqu'à 17h35.

**Il est donc impératif, tant que l'emploi du temps n'est pas connu, de ne prendre aucune activité extérieure avant 17h40.**

Dans toutes les classes à partir de la 5<sup>ème</sup>, les cours se terminent au moins un jour à 15h30 pour permettre de placer des groupes de « Cambridge », ou DELE de 15h40 à 17h10.



- Charge maximum = 36 heures hebdomadaires (correspond à un emploi du temps de 8h à 17h45 tous les jours et de 8h à 12h05 le mercredi).
- Certaines options de 3<sup>ème</sup> peuvent être incompatibles car sur le même créneau horaire (Cambridge, DELE, EPA)
- En classe de 3<sup>ème</sup>, certaines options de 1,5h pourront être placées de 16h40 à 18h10 ou le mercredi de 12h45 à 14h15